



BROUILLE ENTRE PARIS ET ALGER : LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES, GÉOPOLITIQUES ET HUMANITAIRES

Interview de Dr. Yves Ekoué AMAÏZO
Directeur Afrocentricity Think Tank
14 mars 2025 – Diffusion 31 mars 2025
yeamaizo@afrocentricity.info

Nom du Journaliste: Mme Samantha Ramsamy (SR), Journaliste indépendante

Média : MULTIPOLAIRE sur Global Africa Telesud

Emission Débat sur l'Afrique :

Titre : France-Algérie : Quelles sont les conséquences économiques de cette crise diplomatique?

Vendredi 14 mars 2025 diffusée le lundi 31 mars 2025.

Nom des invités à l'émission :

- M. Tahar HANI, journaliste France 24
- M. Alseny THIAM, chercheur à l'Institut de Prospective et Sécurité en Europe (IPSE) ;
- Dr. Yves Ekoué AMAÏZO, économiste et Directeur général de l'Afrocentricity Think Tank, basé en Autriche.

Ecouter le débat sur :

- https://youtu.be/zexSmi_PK-4?si=gjlmM8AvgsF5wRD
- https://www.youtube.com/watch?v=zexSmi_PK-4

Durée de l'émission : 30 mn 20 secondes.

Lien direct Vidéo : Multipolaire sur Global Africa Telesud

Mise en ligne Afrocentricity Think Tank, 31 mars 2025.

Objet : Avec ses invités, Samantha Ramsamy, dans son émission Multipolaire, analyse les conséquences économiques de la brouille entre Paris et Alger et plus globalement les alternatives possibles notamment en union européenne et avec les pays du BRICS Plus. En quoi cela peut évoluer pour apparaître comme un frein à la souveraineté économique de l'Algérie ? Quels sont les véritables perdants ? Et l'écrivain Boualem Sansal dans tout cela ?

Questionnaire proposé à Dr. Yves Ekoué AMAÏZO (YEA) par Samantha Ramsamy (SR)

Dr Yves Ekoué AMAÏZO, Directeur Afrocentricity Think Tank

Thème : les conséquences économiques, géopolitiques et humanitaires de la brouille entre Paris et Alger ?
31 mars 2025

SR. Quelles sont les origines de la brouille entre Paris et Alger ?

La brouille entre Paris et Alger a plusieurs origines clés :

1. Il faut citer le soutien de la France au plan d'autonomie marocain, la France perdant ainsi son statut de pays neutre dans ce conflit. En effet, en juillet 2024, le président Emmanuel Macron a affiché son soutien au plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental, un territoire disputé. Cette décision a provoqué l'irritation de l'Algérie, laquelle soutient les positions des Nations Unies en faveur de l'autodétermination des peuples du Sahara occidental, assimilés à des indépendantistes sahraouis du Front Polisario.
2. Une série d'arrestations d'influenceurs algériens et franco-algériens en France pour apologie de la violence, précédées de reconduite à la frontière de citoyens algériens ou assimilés considérés comme étant en situation irrégulière, ce qui a également contribué à la détérioration des relations bilatérales ; et

3. L'arrestation de l'écrivain Boualem Sansal, une voix critique du pouvoir algérien, qui a été incarcéré en novembre 2024 en Algérie. A la mi-octobre 2024, Boualem Sansal avait soutenu dans un média français d'extrême-droite que l'ouest algérien appartenait historiquement au Maroc. Ce sont ces propos qui lui ont valu d'être arrêté à son retour en Algérie, le 16 novembre. Le chef d'État Abdelmadjid Tebboune a eu ces propos : « *Vous envoyez un imposteur qui ne connaît pas son identité, ne connaît pas son père et vient dire que la moitié de l'Algérie appartient à un autre État* ». On peut se poser la question de savoir si Boualem Sansal, naïf, n'a pas été piégé par ceux qui l'ont invité. Le fait même de bénéficier d'un soutien au plus haut sommet de la « France » pourrait apparaître comme contreproductif pour sa libération. D'ailleurs, la condamnation a eu lieu en moins de 20 mn. Il ne reste donc que la « grâce » présidentielle, donc une discussion de « gentlemen » entre les Présidents Emmanuel Macron et Abdelmadjid Tebboune. Cela ne se fera pas sans conditionnalités et doit commencer par un retour de la diplomatie française, ostracisée et régulièrement marginalisée dans les règles de conflits épineux. Peut-être que cette énième épisode de la marginalisation des processus diplomatiques par l'Elisée pourrait servir de leçon pour corriger les futures relations entre l'Algérie et la France.

La conséquence moins visible est la suspension de la coopération sécuritaire et de lutte contre le terrorisme. Mais les paroles condescendantes des dirigeants français n'ont pas arrangé la situation, au point que l'on assiste au moins verbalement à une dégradation prolongée dans les relations diplomatiques entre les deux pays, avec des conséquences économiques et sécuritaires.

SR. Quelle est votre position sur la controverse historique qui découle des interprétations des frontières coloniales marocaines et algériennes, suite à des affirmations de l'écrivain, grand prix du roman de l'Académie française 2015 ?

YEA. Suite à une invitation d'un média d'extrême droite français « *Frontières*¹ », relayée par le journal *Le Collimateur* dans une publication du 5 octobre 2024², l'écrivain indépendant franco-algérien Boualem Sansal, a affirmé ceci : « *Quand la France a colonisé l'Algérie, toute la partie ouest de l'Algérie faisait partie du Maroc, Tlemcen, Oran, jusqu'à Mascara. Toute cette région faisait partie du Royaume* ». Il a considéré comme « arbitraire » la décision du gouvernement colonial français de l'époque d'avoir rattaché une partie du Sahara oriental au « Département français » qu'était l'Algérie pour la France. L'écrivain n'est ni un historien, ni un expert de la géographie pour que ces affirmations soient considérées comme relevant d'une « vérité absolue ».

Or, dans le Maghreb et l'Afrique précoloniaux, les notions de « frontières » au sens moderne n'existaient pas. Il n'est donc pas officiellement et sérieusement possible d'affirmer que des territoires, où des dynasties (Almohades, Mérinides) et des royaumes locaux (Tlemcen) faisaient des échanges commerciaux sur ces territoires sans frontières ou avec des territoires changeants, appartenaient à tel ou tel Etat-nation postcolonial. Il est donc plus question de mettre en cause la décision de la France coloniale de fixer des frontières arbitraires en Afrique. En réalité, les tracés fixés par les colonisateurs ne sont pas aussi arbitraires que cela, puisqu'il s'agissait surtout de diviser les affiliations historiques ou culturelles des populations locales afin d'empêcher la reconstitution culturelle, linguistique et culturelle qui servaient de fondation à l'unité des peuples.

L'Union africaine ainsi que la défunte Organisation de l'Unité Africaine ont posé comme préalable à l'unité africaine politique, le maintien de l'intangibilité des frontières coloniales³. Or, le refus de reconsidérer un retour vers non pas des frontières mais des entités géographiques flexibles sans « frontières figées » en Afrique a conduit à de nombreuses guerres qui ont abouti à des modifications des frontières.

L'affirmation de Boualem Sansal selon laquelle les « régions telles que Tlemcen, Oran et Mascara appartiendraient historiquement au Royaume du Maroc » relève de la libre opinion. Or, depuis que la France a choisi de perdre sa neutralité dans le dossier du Sahara occidental et s'opposer ainsi au libre choix du peuple sahraoui, l'opinion de l'écrivain Boualem Sansal relève plus d'un piège que d'un interview d'un journal d'extrême droite, dont la préoccupation majeure était de faire du buzz autour de l'amalgame : expulsion d'Algériens soumis à des OQTF (Obligation de quitter le territoire) et politique intérieure franco-française de soutien à la décision d'Emmanuel Macron sur le Maroc.

Pourtant, la décision officielle de l'Etat français ne peut être indirectement portée par l'opinion libre d'un écrivain non expert de la question. De ce fait, ce n'est pas à Boualem Sansal de subir et payer 5 ans de prison⁴ pour un jugement politique en Algérie pour des responsables, intellectuels et journalistes français qui ont cherché à



« justifier » le changement à 180 degrés de la politique française, en tout non-respect des résolutions des Nations Unies, notamment la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale et de la résolution 690 (1991) du Conseil de sécurité qui rappellent que « toute solution au conflit du Sahara occidental doit reposer sur le respect du droit à l'autodétermination ».

Si l'on n'y prête pas attention, le Maroc et l'Algérie pourraient refaire la « guerre des Sables de 1963 », marquant un conflit armé entre le 25 septembre 1963 et le 20 février 1964 autour de revendications territoriales opposant le Maroc à l'Algérie autour d'un différend frontalier hérité des frontières coloniales établies par la France. Le Royaume du Maroc dans une logique du « Grand Maroc » avait tenté d'affirmer sa souveraineté sur des zones situées autour de Tindouf, Béchar, Hassi Beïda et Tindjoub. Or, les limites territoriales entre les territoires au Maghreb étaient souvent contingentes, négociées ou disputées.

La réalité historique est qu'il n'y a eu aucune modification territoriale substantielle après cette guerre de 1963 qui s'est soldée par le cessez-le-feu du 5 novembre 1963, confirmé par l'accord définitif le 20 février 1964 grâce à la médiation de la défunte Organisation de l'Unité Africaine (OUA).

Peut-être donc qu'une grâce présidentielle du Président algérien, Abdelmadjid Tebboune, négociée avec le Président français, Emmanuel Macron, pourrait permettre, ce pour des raisons humanitaires et sanitaires que l'écrivain Boualem Sansal, âgé de 80 ans et malade, puisse retrouver sa libre opinion. Pour cela, il urge de relancer la négociation intelligente et de bon sens qui remet les « humains » au centre de la diplomatie bilatérale, et moins les « migrants » au centre d'une guerre de diversification des partenaires. Il y va des relations de bon voisinage entre la France et l'Algérie, le tout en tout respect de la souveraineté de chacun.

SR. Quelles sont les conséquences économiques de la brouille entre Paris et Alger ?

YEA : La brouille entre Paris et Alger a des conséquences économiques significatives. Si trois des causes de cette brouille se rapportent au revirement de la France dans le dossier de l'indépendance et de l'autodétermination du Sahara occidental, territoire disputé, notamment les peuples défendus par le Front Polisario et l'alignement sur les positions du Maroc, position contestée par l'ONU et l'Union africaine, il faut y rajouter une brouille froide avec la Mauritanie qui se présente comme « neutre », or elle s'aligne dans les faits sur le Maroc.

Ce changement géopolitique unilatéral et imprévu est interprété comme un alignement sur les Etats-Unis par la France. Le dossier du refus de recevoir les ressortissants algériens expulsés par la France et l'attitude du ministre de l'intérieur français qui ne jure que par l'assimilation et non l'intégration des étrangers, avec le populisme médiatique concernant des dossiers qui ne sont pas aboutis au plan juridique pour expulser une personne, relève pour l'Algérie d'un manque de respect d'un pays souverain. La volonté du Premier ministre français de réviser les accords bilatéraux entre la France et l'Algérie demeure une décision unilatérale pour le moment. Mais l'Algérie entend faire respecter sa souveraineté et exige d'être traitée d'égal à égal.

Voici les principaux domaines géoéconomiques, géostratégiques et diplomatiques touchés par cette brouille, à laquelle il faut rajouter les égos démesurés des deux chefs d'Etat. Le commerce bilatéral, l'industrie automobile notamment l'arrêt du projet d'usine Renault à Oran, et l'arrêt de l'achat du blé français affectant les céréaliers français, servent de variables d'ajustement de politiques manquant de bon sens. L'absence de prévisibilité va affecter l'environnement des affaires et pousser vers la recherche de marchés alternatifs. La suspension de la coopération sécuritaire, et de la lutte contre le terrorisme pourraient ne plus bénéficier à la France surtout lorsque les terroristes-mercenaires ou armées/milices privées utilisent comme base arrière l'espace algérien au sud de l'Algérie et au nord du Mali par exemple.

Enfin, la diplomatie franco-algérienne va en prendre un coup avec une diversification accélérée et une diplomatie algérienne réorientée vers un partenariat avec l'Italie pour le pétrole et le gaz. En tant que membre de l'alliance des BRICS Plus élargis, les choix des partenaires pouvant remplacer la présence française en Algérie sont multiples.

Tout ceci va contribuer à augmenter la capacité d'influence de l'Algérie et limiter la capacité de nuisance de la France.

SR : Est-ce que les relations France-Algérie se sont améliorées ces derniers temps ?

YEA. Malheureusement, non ! Les relations entre la France et l'Algérie se sont mêmes tendues ces derniers jours. L'Algérie a suspendu ses relations consulaires avec les préfectures de Marseille, Montpellier et Nice. Il y a des



divergences entre la France et l'Algérie sur les méthodes utilisées pour l'expulsion de migrants algériens, notamment en relation avec des situations irrégulières, mais aussi des situations irrégulières liées à un dysfonctionnement ou des retards de l'Administration française, notamment pour le non-renouvellement de cartes de séjour liées à des « *instructions en cours* » en France et sans explications fournies, notamment la voie diplomatique. En réponse, la délivrance des laissez-passer consulaires par l'Algérie est suspendue, empêchant des expulsions dont certaines seraient d'ordre idéologiques. C'est la relation : « je t'aime moi non plus », mais on ne se « quitte » pas. Il faut donc faire des analyses en dépassant les pics d'égos mutuels entre les dirigeants politiques de ces deux pays.

SR. Les échanges commerciaux entre la France et l'Algérie sont-ils menacés ?

YEA. Non. En 2024, l'Algérie demeure le deuxième partenaire commercial de la France en Afrique, après le Maroc. La composition de ces échanges pourrait par contre subir des changements.

Les échanges commerciaux totaux entre la France et l'Algérie ont baissé de -4,3 % entre 2023 et 2024 pour s'établir à 11,1 milliards d'euros. Malgré la baisse, je ne crois pas que les échanges commerciaux entre l'Algérie et la France soient menacés même si la France tente d'équilibrer le solde commercial actuellement excédentaire en faveur de l'Algérie.

Pour la France, une diversification des exportations vers l'Algérie est estimée à 4,8 milliards d'Euro et une baisse des importations d'Algérie estimée à 6,3 milliards d'euro (baisse de 11,2 % par rapport à 2023). Le solde commercial est en faveur de l'Algérie avec environ 1,5 milliards d'Euro, soit une baisse par rapport à 2023, avec environ 2,6 milliards d'Euro.

Pour l'Algérie, ses exportations vers la France sont principalement tirées des ressources naturelles, notamment les hydrocarbures (pétrole et gaz) qui représentent près de 79,4 % des exportations algériennes vers la France. Autrement dit, les échanges hydrocarbures algériens contre produits manufacturiers demeurent des échanges stratégiques. L'augmentation des exportations françaises de produits industriels, de matériels de transport (+28,2 %) et d'équipements mécaniques (+22,8 %) vont demeurer, sauf si l'Algérie dans sa politique de diversification trouve mieux, surtout qualitativement, ce pour un prix compétitif. Si en plus, le tout est accompagné de transfert de technologies et qu'il y a un renforcement en termes de souveraineté, les liens historiques privilégiés pourraient se distendre pour longtemps.

SR. Est-ce qu'il faut craindre une guerre commerciale ?

YEA. La réponse est non. Dans des économies interdépendantes, il est difficile pour chacune des parties de poser des actes qui pourraient conduire à une guerre commerciale. A ce jour, à part le dossier immigration et la brouille liée à la perte de neutralité de la France dans le dossier du Sahara occidental, il n'y a pas véritablement d'actes allant dans le sens d'une guerre commerciale. Je souhaite rappeler que de nombreux dirigeants algériens sont actionnaires de sociétés françaises... Par contre, si l'une ou l'autre partie arrive à diversifier ses partenaires commerciaux, il n'est pas impossible que cela change de manière significative le solde de la balance commerciale. Personne ne parle de tarifs douaniers ou de protectionnisme à la Donald Trump. Donc, il n'y a pas de guerre commerciale en vue. Au contraire, chacun parle à son public. Il faudra que chacune des parties mette son égo de côté et se parle car l'histoire les a réunies dans des circonstances de dépendance. Mais le futur doit les relier dans le cadre de visions d'un monde interdépendant mais compétitif.

SR. Qui a le plus à perdre ?

YEA. A priori, tous les deux. En effet, la diversification pour l'Algérie va s'accélérer. Si les liens commerciaux entre les patrons de pays étrangers ne s'accompagnent pas de transferts de contenus technologiques et une intégration dans les chaînes de valeurs globales, il est possible que ce soit la France qui ait plus à perdre sur le plan économique. La réalité est que les décisions de l'Administration Trump de taxer les produits français, notamment certains alcools, pourraient conduire Paris à mettre « beaucoup d'eau dans son vin ». Si cela peut conduire le Président Emmanuel Macron à reconsidérer son détricotage de la diplomatie française, cela lui permettra de retrouver la voie plus efficace et pragmatique de renouer avec le consensus diplomatique, le moyen le plus discret et efficace pour trouver des solutions à des points de litiges entre la France et l'Algérie.



Concrètement il suffit d'envoyer en Algérie, le Ministre des Affaires étrangères et non le Ministre de l'Intérieur français.

Les problèmes « *politiques* », y compris les dossiers relatifs à la politique migratoire et sécuritaire entre les dirigeants politiques des deux pays ne devraient pas connaître d'escalade, dès lors que chacun respecte la souveraineté de l'autre. Les tentatives d'utiliser l'Algérie comme un outil de politique intérieure pour cacher une partie de la mauvaise gouvernance en France ne peut tromper des analystes avertis.

En définitive, la diversification accélérée de la partie algérienne peut conduire à une situation où c'est la France qui pourrait le plus perdre, surtout lorsque la Chine, les Etats-Unis, et plusieurs autres pays se mettent à appliquer la « *réciprocité* » en matière de tarifs douaniers. En effet, à vouloir promouvoir une politique libérale tout en imposant unilatéralement des tarifs douaniers exorbitants et des sanctions (américaines, européennes notamment françaises), les pays du G7 sont en train de se tirer plusieurs balles dans les pieds puisqu'en réaction, les pays qui se retrouvent dans les BRICS plus élargi, sont décidés à répondre pour le moment individuellement, demain collectivement. La capacité d'influence et de nuisance est en train de changer de camp.

SR. Y-a-t-il des enjeux énergétiques ?

YEA. Bien sûr puisqu'il s'agit principalement d'échanger des hydrocarbures contre des équipements utilisés pour une grande partie dans le domaine énergétique. Si l'Algérie arrive à diversifier ses partenaires notamment au sein des pays membres des BRICS+ élargis et trouver d'autres partenaires européens ou étrangers pour vendre son pétrole et son gaz à des prix compétitifs, cela pourrait poser un problème de débouchés pour les produits manufacturiers français, débouchés que le Maroc ne pourra pas à lui seul compenser. Il faut passer à des stratégies à long-terme et éviter que la France ne considère l'Algérie ou l'Afrique en général, que comme un débouché sans transfert de technologies.

SR. Est-ce que l'Algérie est un marché africain vital pour la France en reconquête de l'Afrique ?

YEA. Oui. En fait, tous les marchés sont vitaux pour celui qui exporte ou importe. Mais chacun tente d'augmenter son indépendance en diversifiant afin de ne pas se retrouver prisonnier ou dépendant dans des secteurs stratégiques pour le pays. Je ne crois pas que pour le moment, qu'il y ait une priorité française pour échanger avec l'Afrique via l'Algérie afin d'atteindre les pays africains. Ce n'est pas le cas d'un pays comme le Maroc, par exemple, qui sert parfois de tremplin pour de nombreux biens et services français vers l'Afrique. Dans le domaine sécuritaire et de la lutte contre le terrorisme, il est important de rappeler que les positions de l'Algérie ne sont pas nécessairement bien éloignées de celles de la France, ce qui crée des suspicions entre le Mali et l'Algérie par exemple. Or, si la brouille franco-algérienne continue, la France risque de perdre ses marchés algériens avec peu de chances de les retrouver une fois la brouille terminée.

SR. Est-ce que Paris peut utiliser comme levier de pressions sur Alger, les vellétés de renégociation de l'accord avec Bruxelles ?

YEA. Les accords de Bruxelles entre la France et l'Algérie, souvent associés à l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne signé en 2002 (et entré en vigueur en 2005), visent à renforcer la coopération économique et politique. Ils incluent des mesures comme le démantèlement tarifaire progressif, l'accès au marché européen pour les produits algériens, et des aides au développement industriel. Il est question d'encourager les échanges commerciaux, attirer les investissements européens en Algérie, et faciliter la coopération politique. Mais les résultats sont plutôt mitigés car il s'agit d'un accord déséquilibré dans les échanges commerciaux, ce au profit de l'Union européenne.

La partie algérienne a à plusieurs reprises exprimé une volonté de renégocier certains aspects de ces accords pour mieux protéger son économie et défendre sa souveraineté. La France utilise l'argument de l'immigration pour menacer de mettre fin à ces accords. Des tensions diplomatiques ou des désaccords sur des questions comme l'immigration pourraient motiver une remise en cause, que ce soit une suspension ou une révision. Mais il faut être au moins deux, voire plus si on doit intégrer les membres de l'Union européenne. En réalité, il y a un problème de gouvernance au sein de l'Etat français. Ce n'est pas au Ministère de l'intérieur de mener les négociations, mais le ministère en charge des affaires étrangères, notamment sur les instructions de la

Présidence française, puisqu'il s'agit d'un domaine réservé du chef de l'Etat. Aussi, il n'est pas impossible de penser qu'il y a quelques « *règlements de compte en interne* » puisque la ligne suivie par l'actuel ministre de l'intérieur est différente de celle préconisée par la Présidence de la République française.

SR. Que peut faire l'Algérie si ces accords sont stoppés ?

YEA. Si la France décide unilatéralement de mettre fin à ces accords avec l'Union européenne, elle aura accéléré la procédure de diversification de partenaires dans laquelle est engagée l'Algérie. Cela renforcera les relations sous toutes leurs formes avec les BRICS+ élargis, surtout avec la Chine et la Russie. Le Gouvernement algérien pourrait aussi en profiter pour réorienter l'épargne nationale vers le financement et le renforcement de l'économie locale tout en réduisant sa dépendance aux exportations d'hydrocarbures. De nouveaux accords bilatéraux ou trilatéraux verront le jour sans la France mais avec d'autres pays de l'Union européenne, l'Italie, la Hongrie, l'Allemagne, ou d'autres...

Mais il ne faut pas penser que la France serait la seule à prendre une telle initiative. Au demeurant, avec le niveau atteint par l'imbroglio diplomatique, il faut un sursaut des deux chefs d'Etat pour retrouver la voie du bon sens. D'ailleurs à ce propos, en cas de « condamnation » de l'écrivain de 80 ans, Boualem Sansal, une grâce présidentielle côté algérien pourrait servir de ré-amorçage d'une relation séculaire caractérisée par des hauts et des bas, principalement par un manque de considération pour la réalité de la souveraineté de l'Algérie.

SR. Renforcement de la diversification des partenariats pour Alger ? Est-ce que l'actuelle crise entre la France et l'Algérie peut renforcer la diversification des partenariats pour Alger ? Si oui, quels sont ces partenaires en priorité ? Et quels secteurs prioritaires ou stratégiques pour l'Algérie ?

YEA. La crise actuelle entre la France et l'Algérie pourrait effectivement inciter Alger à accélérer la diversification de ses partenariats économiques et diplomatiques.

Je peux citer au moins cinq grandes régions et cinq grands secteurs.

1. **L'Europe**, notamment l'Union européenne mais aussi plus largement les pays d'Europe de l'est, voire la Russie. L'amélioration des relations économiques entre l'Algérie et l'Italie est à méditer du côté de l'exécutif français.
2. **L'Asie** : l'Algérie pourrait renforcer ses relations avec des pays comme la Chine, déjà un partenaire majeur, notamment dans les infrastructures et les technologies. L'Inde et la Turquie sont également des candidats potentiels pour des collaborations accrues.
3. **L'Afrique** : l'Algérie cherche à jouer un rôle de leader régional en renforçant ses liens avec les pays africains, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).
4. **La Russie et le Moyen-Orient** : la Russie est un partenaire stratégique, notamment dans les secteurs de l'énergie et de la défense. Les pays du Golfe, comme les Émirats arabes unis et le Qatar, offrent des opportunités dans les investissements et les projets de diversification économique.
5. **L'Amérique latine**, notamment le Brésil, le Vénézuéla, Cuba, l'Argentine, etc.

Pour ce qui est des secteurs prioritaires ou stratégiques, on peut en citer au moins cinq.

1. **Énergie** : malgré les hydrocarbures, l'Algérie risque d'investir massivement dans les énergies renouvelables, notamment le solaire.
2. **Industrie pharmaceutique** : le développement de la production locale de médicaments est une priorité pour réduire la dépendance aux importations et assurer une souveraineté sanitaire.
3. **Transports et infrastructures** : la modernisation des ports, chemins de fer et aéroports pour faciliter le commerce régional et international. En définitive, il s'agit de devenir compétitif en matière de performance logistique, ce qui devrait ouvrir les marchés africains.
4. **Agriculture et l'agro-industrie** : l'Algérie cherche aussi à assurer sa sécurité alimentaire et recherche des partenariats gagnant-gagnant dans l'agriculture durable et les technologies agricoles qui améliorent la productivité tout en respectant la biodiversité et l'environnement.
5. **Technologies et numérique** : développement des startups et des infrastructures numériques pour diversifier l'économie, mais la maîtrise du maillage digital pourrait devenir une priorité face à la



volonté des Etats-Unis de contrôler les pays africains avec Starlink par exemple. Des investissements pourraient aller vers la création en Algérie de hubs pour le stockage et la gestion de données digitales. Toutes ces stratégies visent à réduire la dépendance économique vis-à-vis de partenaires traditionnels comme la France et à renforcer la souveraineté et la résilience du pays.

SR. Quels sont les risques pour les entreprises françaises ?

YEA. Si la crise politique entre Alger et Paris persiste, les entreprises françaises pourraient faire face à au moins quatre risques significatifs en sachant que les tensions politiques et diplomatiques sont mauvaises pour la prévisibilité et donc :

1. le climat d'incertitude va créer un environnement instable, imprévisible, ce qui va ralentir les investissements ou les repousser dans le temps, surtout pour les entreprises françaises opérant en Algérie et si ces tensions devaient se renforcer par des décisions unilatérales de la France ;
2. les mesures de rétorsion sont possibles, notamment les restrictions sur les importations françaises, dans des secteurs clés comme l'automobile, les pièces détachées, l'agroalimentaire, etc. ; la nature ayant horreur du vide ;
3. la France risque de perdre des parts de marché car d'autres entreprises concurrentes pourraient être tentées de faire des offres pour remplacer durablement la France, notamment celles provenant des pays comme la Chine ou la Turquie. De manière générale, il y aura un impact négatif sur les investissements en Algérie, ce qui pourrait apparaître comme une opportunité pour l'Algérie qui devra accélérer sa diversification vers d'autres pays ; et enfin,
4. l'Algérie a un accès direct à tous les pays du Sahel. La position de la France au Sahel étant peu glorieuse, l'Algérie aurait pu jouer un rôle de médiation sur le plan économique, voire au plan sécuritaire notamment dans la lutte contre le terrorisme dans la sous-région.

Paradoxalement, si l'Algérie diversifie, les entreprises françaises pourraient perdre des marchés établis de longue date du fait de décisions politiques éloignées des préoccupations économiques et stratégiques.

SR. Est-ce que cela va réduire le flux des migrations de l'Algérie vers la France ? Et quels risques pour la Diaspora algérienne en France ?

YEA. La crise politique entre Alger et Paris pourrait avoir des effets sur les flux migratoires si la France continue à ne plus délivrer les renouvellements des cartes de séjour dans les délais. En effet, le système informatisé fonctionne mal en France. Au point que des ressortissants algériens en situation régulière peuvent se retrouver en situation irrégulière du fait d'une absence de réponse de l'administration française qui se cache derrière le mot magique « dossier en instruction ». Or, une fois que la date butoir de la carte de séjour est terminée, le préfet peut délivrer une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) sans aucun motif et avec exécution immédiate, d'où les nombreuses plaintes en référé avec des sursoits à exécution et les refus du gouvernement algérien de recevoir des ressortissants lesquels, en cas de transfert unilatéral par la France vers l'Algérie, sont alors renvoyés vers la France. L'impact sur la Diaspora algérienne en France est qu'elle est ostracisée. Il y a comme une forme de campagne anti-algérien, ce qui cache parfois des arrière-pensées idéologiques.

Pour la France, la réduction des flux migratoires est possible avec un durcissement des politiques d'immigration françaises avec comme objectif de limiter le nombre de nouvelles arrivées d'Algériens.

Pour l'Algérie, et en raison de la détérioration des relations politiques bilatérales, on risque d'assister à un désintérêt pour la France, avec des Algériens se tournant vers d'autres destinations, comme le Canada ou les pays du Golfe.

Au plan économique, la diversification des partenaires économiques de l'Algérie pourrait réduire durablement l'attractivité de la France pour les migrants, et même réduire le flux d'importations de la France avec des prix moins compétitifs.

Pour la Diaspora algérienne en France, le risque de stigmatisation sera accru avec des discours populistes ou d'extrême droite, exacerbant les tensions sociales. Mais, le rôle faussement passif des difficultés ou lenteurs de l'administration française dans le renouvellement de titres de séjour ou dans les démarches administratives qui pourraient cibler les noms à consonnance étrangère, est à prendre au sérieux. Les échanges franco-algériens



notamment culturels, sociaux, religieux, etc. risquent de diminuer. L'isolement qui en découlerait de part et d'autre pourrait conduire à un communautarisme de silo.

Bref, tout ceci va conduire à des baisses d'opportunité avec des répercussions psychologiques négatives, voire toxiques, sur les individus et les communautés. Les mesures de réciprocité ne pourraient qu'envenimer cette situation, à moins qu'une nouvelle dynamique de concertation intelligente et constructive entre les responsables des deux pays ne se fasse en tout respect des cultures et de la souveraineté de chacun.

SR. Qui risque de payer la facture de cette brouille, les entreprises françaises ou algériennes ?

YEA. Ceux qui ne l'ont pas déclenché, à savoir d'une part, les populations en France comme en Algérie, et d'autre part, les entreprises de part et d'autre. Les impacts varient bien sûr selon les secteurs et les entreprises concernés.

1. Entreprises françaises : les entreprises françaises opérant en Algérie, comme Renault, sont confrontées à des difficultés administratives et à des retards dans l'obtention des autorisations nécessaires pour leurs activités. De plus, l'Algérie a cessé d'acheter du blé français, ce qui affecte les producteurs de céréales en France.
2. Entreprises algériennes : les entreprises algériennes exportant vers la France subissent également des conséquences. Les exportations de l'Algérie vers la France ont diminué de 12 %, bien que les achats français de gaz naturel liquéfié algérien aient augmenté. L'Algérie cherche également à diversifier ses partenaires économiques en se tournant vers d'autres marchés, ce qui pourrait réduire sa dépendance vis-à-vis de la France.

Les entreprises des deux pays ressentent les effets de cette brouille qui ne doit pas durer, si le bon sens reprend le dessus, surtout que la France risque de subir les affres de la politique imprévisible de Donald Trump en matière de tarifs douaniers.

SR. Quelles sont les nouvelles orientations de l'Algérie pour mener de nouveaux partenariats en Europe et vers le sud global ?

YEA. L'Algérie a déjà choisi d'adopter une politique de renforcement de ses partenariats en Europe et une réorientation vers le sud global.

La révision de l'accord d'association avec l'Union européenne présentée comme une menace française pourrait n'être qu'une révision de cet accord d'association par l'Algérie pour mieux répondre aux enjeux actuels et futurs. La diversification des partenaires économiques devrait permettre d'avancer vers des projets communs dans des secteurs clés au sein des BRICS Plus élargis. Cela suppose aussi une volonté d'intégration régionale par la mise en place d'infrastructures intra-africains. Bien sûr, les efforts en matière de transition énergétique pour attirer des investissements dans les énergies renouvelables et les technologies vertes sont au programme.

SR. Quelle voie de sortie de crise est-elle possible? Quels pays peuvent servir de médiateur ?

YEA. Pour sortir de la crise entre Paris et Alger, quatre voies sont envisageables :

1. Le dialogue diplomatique : La reprise des discussions bilatérales passe par la mise en place de mécanismes institutionnels de concertation en respect de la souveraineté de chacun. Cela peut aider à apaiser les tensions et permettre de discuter de manière apaisée les points de désaccord et trouver des solutions mutuellement acceptables pour les populations et non pour les politiques.
2. La médiation internationale en passant par un pays tiers ou une organisation internationale pourrait jouer le rôle de médiateur pour faciliter les négociations entre la France et l'Algérie. Des pays comme l'Espagne ou l'Italie, qui entretiennent de bonnes relations avec les deux parties, pourraient être des candidats potentiels pour ce rôle. Mais les deux pays ont pour habitude de ne pas « accepter » de telles médiations.
3. Le renforcement de coopération économique en écoutant plus les entrepreneurs, les dirigeants de sociétés et les syndicats de part et d'autre, notamment dans les secteurs clés et stratégiques comme l'énergie, l'agriculture, l'agro-industrie, les infrastructures, le digital afin de renouer avec la création de valeurs ajoutées et le transfert de technologie dans un espace mondial compétitif... au lieu de persister à



générer des valeurs toxiques... et neutraliser les voies permettant une réconciliation avec des acteurs « positifs ». Enfin,

4. Renouer avec l'engagement de la société civile en impliquant la société civile et faire oublier les périodes de répression de cette société civile en Algérie (le Hirak débuté en 2019) comme en France (Gilets jaunes), les organisations non gouvernementales et les acteurs locaux dans le processus de dialogue peut aider à créer un climat de confiance et à promouvoir la paix.

Enfin, sans aucune intention de donner des leçons, il suffit pourtant, pour chacune des parties, de faire preuve de bonne volonté, et de respect réciproque du droit international et des pratiques diplomatiques, en acceptant de respecter les accords existants. Il faudra pour cela éviter les mesures unilatérales inutiles en termes de solutionnement du problème. Encore faut-il avoir des politiciens avec des visions stratégiques au service de leurs peuples respectifs. Une grâce présidentielle de l'écrivain Boualem Sansal pourrait débloquent la situation. La liberté d'expression et d'opinion pourrait alors permettre à l'analyse et à la critique objective des politiques coloniales des tracés de frontières en Afrique de reprendre son cours.

Je vous remercie. YEA.

Diffusé le 31 mars 2025

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO, interviewé par Samantha Ramsamy, Journaliste.

© Afrocentricity Think Tank

Mots-Clés : Abdelmadjid Tebboune - Algérie - Boualem Sansal - Brouille - Diplomatie - Droit international - Emmanuel Macron - France - Frontières coloniales - Front Polisario - Grâce présidentielle – Hirak - Maroc - Migration - Indépendance - Liberté d'expression - OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) - OUA (Organisation de l'Unité Africaine) - Sahara occidental - Souveraineté - Union africaine

¹ Le journal « Frontières » ex- « Livre Noir », est considéré comme un média d'extrême droite en France défendant les idées conservatrices et identitaires. Accédé le 29 mars 2025. Voir <https://www.frontieresmedia.fr/>

² Alami, Z. (2024). « Toute la partie ouest de l'Algérie faisait partie du Maroc ». L'écrivain algérien Boualem Sansal remet le doigt sur la plaie ». In *lecollimateur.ma*. 5 octobre 2024. Accédé le 14 mars 2025. Voir <https://lecollimateur.ma/165887>

³ Amaïzo, Y. E. (Coll.) (2002). *L'Afrique est-elle incapable de s'unir ? : lever l'intangibilité des frontières et opter pour un passeport*. Préface du Professeur Joseph Ki-Zerbo. Editions L'Harmattan : Paris.

⁴ Aljazeera (2025). « French-Algerian author Boualem Sansal sentenced to five years in prison ». In www.aljazeera.com. 27 March 2025. Accessed on 29 March 2025. Retrieved from <https://www.aljazeera.com/news/2025/3/27/french-algerian-author-sansal-sentenced-to-five-years-in-prison> : Le 27 mars 2025, un tribunal algérien à Dar El Beïda, près d'Alger, a condamné l'écrivain français-algérien Boualem Sansal à cinq ans de prison et à une amende de 500 000 dinars algériens (environ 3 450 Euros). Cette décision a été prononcée dans le cadre d'un procès qui faisait suite à des propos tenus par l'auteur qui s'est fait piégé lors d'une interview avec un média français d'extrême droite.